



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SARTHE

*Le Préfet,*

Direction départementale des territoires de la Sarthe  
Service Prospective et Territoires  
Affaire suivie par : Jean Paul GAUTIER  
Tél : 02 43 78 89 93 fax : 02 43 78 89 56  
Courriel : [jean-paul.gaultier@sarthe.gouv.fr](mailto:jean-paul.gaultier@sarthe.gouv.fr)

Le Mans, le 22 OCT. 2010

Le préfet de la Sarthe

à

Liste In Fine

La direction départementale des territoires de la Sarthe a engagé en 2009 une réflexion prospective sur l'aire d'influence du pôle manceau en collaboration avec des acteurs locaux et les services des collectivités territoriales. Les réflexions de cette étude a fait l'objet d'une réunion entre les services de l'Etat visant à échanger sur les orientations stratégiques.

Dans le prolongement de cet exercice, il m'est apparu souhaitable d'organiser une réunion d'échanges et de partage avec les Élus et les principaux acteurs du territoire sur les orientations stratégiques possibles pour le département afin de mieux préparer les mutations à venir (réforme des collectivités locales, dispositions du grenelle II , notamment la généralisation des SCOT...)

Elle se déroulera sous la forme de deux tables rondes, l'une portant sur les relations de la Sarthe avec le Bassin Parisien et les grandes métropoles de l'Ouest, la seconde sur les différentes stratégies envisageables pour l'aménagement du territoire sarthois et sa gouvernance.

Vous trouverez, ci-joint, l'ordre du jour de cette réunion à laquelle j'ai l'honneur de vous inviter.

**Lundi 8 novembre 2010 – 14 h 30**  
**Palais des Congrès et de la Culture**  
**Rue d'Arcole**  
**72000 LE MANS**

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation en retournant le coupon ci joint à la direction départementale des territoires – service Prospective et territoires,

**LE PRÉFET,**



Emmanuel BERTHIER

**COUPON – REPONSE**

**Réunion lundi 8 novembre 2010 – 14 h 30**  
**Palais des Congrès**  
**Rue d'Arcole**  
**72000 LE MANS**

**« Sarthe 2040 – Quelles stratégies ? »**

Madame.....

Monsieur.....

Participera

Ne participera pas

Sera représenté

**À retourner à :**

**Direction départementale des Territoires**  
**Service Prospective et Territoires**  
**Cité Administrative**  
**34 rue Chanzy**  
**72 042 - LE MANS cédex**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

**Direction Départementale des Territoires  
de la Sarthe**

-----  
**Service Prospective et Territoires**  
-----

## « SARTHE 2040 - QUELLES STRATEGIES ? »

### ORDRE DU JOUR

**Réunion des Elus Lundi 8 novembre 2010 – 14 h 30  
Palais des congrès - Le Mans**

**I - Introduction de Monsieur le Préfet**  
Objectifs de la journée

**II – Présentation par la DATAR :**

L'étude « La France 2040 » avec un zoom sur l'agglomération du Mans : intervention de la DATAR axée sur Le Mans et quel rôle entre la Métropole et les espaces de proximité.

**III - Présentation par le SGAR :**

Des questionnements sur les évolutions des politiques européennes et nationales après 2013.

#### **1ère TABLE RONDE**

#### **LA SARTHE ENTRE BASSIN PARISIEN ET PAYS DE LA LOIRE.**

M. le Préfet, M. Boulard, M. du Luart, DATAR, SGAR

#### Thèmes abordés.

- Quels sont les atouts stratégiques de la SARTHE et comment s'inscrivent-ils dans une nouvelle géographie de l'économie ?
- Comment structurer l'offre de service dans une optique de coopération entre les territoires ?
- Quels leviers les collectivités locales peuvent elles actionner, quel peut être le rôle de l'État en terme d'impulsion ou d'évolution des pratiques ?

*Échanges avec la salle*

#### **IV – Présentation par la D.D.T. et le Cabinet Proscot**

Démarche prospective locale menée sur l'aire d'influence du pôle manceau.

#### **2ème TABLE RONDE.**

##### **SARTHE SOLIDARITES INTERNES.**

Personnalités précédentes, rejointes par un Elu du Pays du Mans,  
un Elu du Pays de la vallée de la Sarthe (M. Joulaud), Cabinet Proscot,  
M. Chevalier (Université du Maine), DDT

#### Thèmes abordés.

- Face à l'évolution territoriale et sociétale, comment adapter les réponses des décideurs à ces nouvelles demandes ?
- Quelles contributions peut-on attendre des institutions et comment mieux structurer les territoires pour répondre aux évolutions économiques et sociétales ?
- Quels sont les apports introduits par la Loi Engagement National pour l'Environnement et la Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche en matière de planification territoriale ?
- Comment les Elus conçoivent-ils leur démarche SCoT, Plan Climat Energie Territoires, pour mieux mobiliser les acteurs et favoriser la coopération entre territoires ?

#### *Échanges avec la salle*

#### **V – Conclusion**

par Monsieur le Préfet